

FONDO ASILO, MIGRAZIONE ED INTEGRAZIONE 2014 – 2020

Progetto FORMAZIONE PER L'ITALIA PROG-2854 CUP:J23D20001200007



Règlement intérieur

Pour la participation **gratuite** aux cours de formation linguistique des techniciens professionnels prévues par le projet FORMATION POUR L'ITALIE

Art.1 Objet

Le projet FORMATION POUR L'ITALIE, financé par le Fonds FAMI, promeut des actions visant à soutenir les parcours d'immigration légale vers l'Italie et implique la mise en œuvre de deux actions :

Action 1 - Cours de formation linguistique et accompagnement à l'entrée en Italie de la durée de n. 110 heures pour les demandeurs de visa pour entrer en Italie pour des raisons de regroupement familial ¹

Action 2 – Cours de formation linguistique et technico-professionnelle de la durée de n. 200 heures pour les personnes qualifiées dans le secteur des TIC, intéressées à obtenir un visa d'entrée en Italie, même temporaire, pour des raisons de travail subalterne.

Article 2 Destinataires

Peuvent participer aux parcours de formations prévus par le Projet, en forme gratuite, les citoyens qui :

- ont atteint 18 ans,
- ne font pas objet d'ordonnances de la part de l'autorité judiciaire
- n'ont pas fait l'objet de condamnations ou de restrictions à leur mobilité.

Article 3 Demandes de participation à la sélection

Les seules candidatures valables à la participation à la sélection sont celles :

- Préparées selon le formulaire ci-joint
- Remplies dans toutes les parties et signées par le candidat
- Reçues dans le délai indiqué ci-dessous
- Accompagnées d'une photocopie d'une pièce d'identité (PASSEPORT) valide

¹ La demande de visa pour regroupement familial doit être présentée par le membre de la famille déjà présent en Italie avec un permis de séjour régulier, et motivé selon ce qui est établi par la législation de référence en vigueur.



FONDO ASILO, MIGRAZIONE ED INTEGRAZIONE 2014 – 2020

Progetto FORMAZIONE PER L'ITALIA PROG-2854 CUP:J23D20001200007



- Curriculum Vitae en pièce jointe (UNIQUEMENT POUR LA SÉLECTION DE L'ACTION 2) et d'une- Déclaration sur l'honneur de la part du participant.

Les demandes de participation à la sélection avec les pièces jointes doivent être reçues au plus tard le 30 novembre 2021 par e-mail aux suivantes adresses :

- promidea@promidea.com

- info@formazioneperlitalia.com

- tunisie@formazioneperlitalia.com

Le Chef de file (L'ORGANE D'EXÉCUTION) se réserve le droit de prolonger la date limite d'inscription en donnant un appel approprié publié sur le site Web : www.formazioneperlitalia.com

Art.4 Lieu et date des Sélections

Le lieu, les dates et les heures des sélections seront communiqués exclusivement sur le site www.formazioneperlitalia.com et sur la page Facebook, avec la valeur d'une seule notification

L'ORGANE DE MISE EN OEUVRE se réserve le droit d'organiser le même jour, ou sur plusieurs jours, plusieurs sessions de sélection en fonction du nombre des Candidats. Tous les Candidats doivent arriver à l'heure et munis d'une pièce d'identité en cours de validité, faute de quoi ils NE seront PAS admis aux sélections.

POUR INFORMATION ET/OU CLARIFICATIONS :

- tunisie@formazioneperlitalia.com